

Le Département de la Haute-Loire se singularise par une identité unique fruit d'une Histoire et d'une culture ancienne. Au cœur de ce territoire à dominante rurale, le Conseil départemental est le pivot d'une action politique cohérente (social, éducation, culture, environnement, voirie et aménagement...) et s'appuie pour cela sur 1200 agents engagés au service des Atiligériens.

Le contexte

La Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) est un guichet unique dédié à accompagner les personnes en situation de handicap (enfants et adultes), les personnes âgées en perte d'autonomie, les aidants et leur famille. Son objectif est d'apporter à chacun la solution la plus adaptée à sa situation quel que soit son lieu de vie.

La MDA se compose de cinq services : Appui au pilotage et à l'organisation, Accueil-Numérisation, Instruction, Evaluation-Accompagnement, Mise en œuvre des décisions.

Le service Accueil-Numérisation a comme missions l'accueil, l'information, le renseignement, l'accompagnement aux démarches des personnes en situation de handicap et/ou des personnes âgées en perte d'autonomie. Il procède à la réception, trie et numérisation des courriers et des demandes adressés par les usagers.

Vos missions

En tant que Chef de ce service, vous serez en charge du pilotage et de la coordination des activités du service.

Dans ce contexte, vous aurez pour missions principales :

- La gestion de l'équipe d'accueil et de numérisation, y compris la coordination des activités, le maintien de la qualité du service et la résolution de problèmes.
- De veiller au respect des lois et réglementations, ainsi que de mettre à jour les procédures en conséquence.
- La gestion des fonds spécifiques, de leur application à leur suivi financier.

De plus, vous devrez faciliter la coordination entre les différents services, promouvoir l'autonomie et représenter l'organisation lors de réunions et d'événements.

Le défi à relever !

Rejoignez-nous et venez contribuer à garantir une expérience fluide, chaleureuse et efficace pour tous les usagers !

Pourquoi pas vous ?

- Vous possédez une connaissance approfondie de la législation médico-sociale et des dispositifs PA/PH ?
- Vous possédez d'excellentes compétences en management d'équipe, analyse et résolution de conflits ?
- Vous avez le sens du service public et des relations humaines ?

Formation requise :

Bac +3 orientation métier du médico-social (Diplômes d'État du travail social licence professionnelle médico social, droit) et/ou expérience dans les dispositifs PA/PH

Les Avantages du Poste

Une équipe de travail dynamique
Des conditions de travail favorables (forfait cadre 25 CA + 28 RTT)
Un cadre de travail et de vie avantageux
Poste basé à la MDA au Puy en Velay

>> Envoyer votre candidature à
recrutement.mobilite@hauteloire.fr

Pour plus de renseignements sur le poste, vous pouvez prendre contact avec
Chloé BORDE
(Directrice Déléguée de la MDA)
au 04 43 07 11 55



Cap 2030

UN COLLECTIF AU SERVICE D'UNE AMBITION



POURQUOI INTÉGRER LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE ?

Partagez nos valeurs

Orienté usagers

La reconnaissance de notre action passe par notre capacité à répondre aux usagers.

Collectif

Nous travaillons élus, partenaires et services, main dans la main.

Responsable

Pour le bien de nos concitoyens et de nos territoires, nous nous engageons à être moteur sur nos compétences réglementaires et être un acteur fédérateur sur celles dévolues à nos partenaires.

Des expériences à vivre

Vous êtes plutôt montagne et volcans ?

Alors, grimpez au sommet du Mézenc pour un lever de soleil à 360° ou embarquez à bord du train à vapeur le plus haut de France.

Envie de sources et fleuves sauvages ?

Flirtez avec les rapides des Gorges de l'Allier ou hissez la grande voile au Lac de Lavalette.

Vous êtes passionné par la culture et les chemins ?

Plongez dans les Lumières du Puy-en-Velay après un dîner dans ses ruelles colorées ou frôlez les rapaces au château de Rochebaron.



Identification du poste		Informations administratives	
Intitulé du poste	Chef de service Accueil-Numérisation (H/F)	Cadre d'emplois	Attaché territorial
Direction	Direction des Solidarités Humaines	Grades	Attaché territorial Attaché territorial principal
Service	Maison Départementale de l'Autonomie	Métier	Chef de service
Cellule / COR / Collège / Secteur	Service Accueil Numérisation	Groupe de fonctions	A3a N4
Résidence administrative	Le Puy en Velay	Sujétions spéciales	Non
Type d'emploi	Permanent	NBI (Titulaire uniquement)	Non
		Temps de travail	Complet

DEFINITION

La Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) est un guichet unique dédié à accompagner les personnes en situation de handicap (enfants et adultes), les personnes âgées en perte d'autonomie, les aidants et leur famille. Son objectif est d'apporter à chacun la solution la plus adaptée à sa situation quel que soit son lieu de vie.

La MDA se compose de cinq services : Appui au pilotage et à l'organisation, Accueil-Numérisation, Instruction, Evaluation-Accompagnement, Mise en œuvre des décisions.

Le service Accueil-Numérisation a comme missions l'accueil, l'information, le renseignement, l'accompagnement aux démarches des personnes en situation de handicap et/ou des personnes âgées en perte d'autonomie. Il procède à la réception, trie et numérisation des courriers et des demandes adressés par les usagers. En tant que chef de ce service, vous serez en charge du pilotage et de la coordination des activités de ce service.

DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES PRINCIPALES
1. Responsable de l'équipe chargée de l'accueil et de la numérisation :

- Assure l'organisation du service et anime les réunions en lien avec les activités du service
- Coordonne la création et la mise à jour des outils de communication nécessaire à l'accueil des usagers de la MDA
- Est garant de la continuité du service
- Apporte conseil et soutien technique auprès de l'équipe
- Assure le suivi qualitatif de l'accueil et le respect des délais de numérisation des dossiers par le biais de tableau de bord
- Coordonne les évolutions informatiques et techniques du service
- Est le relais de l'équipe pour les accueils difficiles ou conflictuels
- Assure la gestion et la coordination de l'animation de la Maison Bleue
- Assure la gestion et la coordination de l'animation des permanences associatives

2. Garant de la bonne application des dispositions législatives et réglementaires au sein du service :

- Veille au respect des textes, à leur application et à l'aboutissement des procédures
- Assure la veille juridique et identifie les incidences pour le service
- Accompagne la mise en œuvre de toute nouvelle disposition législative, réglementaire ou jurisprudentielle
- Elabore et/ou actualise les fiches de procédures

3. Responsable du Fonds de Compensation et du Fonds Inclusion Enfance Jeunesse

- Assure l'application de la convention constitutive et/ou le règlement intérieur du fonds
- Anime et présente les dossiers en commission
- Assure le suivi administratif et financier en lien avec l'assistante de direction

4. Cadre de l'Autonomie et membre de l'équipe de Direction de l'Autonomie.

- Participe à l'articulation entre les services de la MDA
- Participe à l'articulation entre les services de la MDA et de la Direction des Solidarités Humaines
- Porte des sujets globaux et transversaux nécessaires au fonctionnement et au rayonnement de la MDA
- Participe au lien, entre les structures, les institutions et organismes œuvrant dans le champ de compétence relevant de la direction Autonomie
- Participe à l'information et la formation des acteurs sur le champ du handicap et de la perte d'autonomie
- Peut représenter la MDA ou la direction lors de réunions

FORMATIONS OBLIGATOIRES

- Bac +3 orientation métier du médico-social et/ou expérience dans les dispositifs PA/PH

COMPETENCES REQUISES

Compétences techniques

- Très bonne connaissance de la législation médico-sociale et des dispositifs PA et PH
- Très bonne connaissance de la gestion comptable et des mécanismes budgétaires en lien avec l'activité du service
- Bonne connaissance des acteurs et partenaires locaux œuvrant dans le champ de compétence de l'Autonomie
- Capacité à animer des réunions
- Bonne expression orale et écrite
- Maîtrise de l'outil informatique

Compétences transversales

Organisationnelles :

- Sens de l'organisation
- Respect des règles et procédures, sens du détail et de la qualité
- Rigueur, esprit de synthèse, d'initiative
- Animation de groupes et réunion
- Conduite de projet

Personnelles :

- Autonomie dans le travail
- Grande capacité d'adaptation et de réactivité
- Esprit d'initiative et d'innovation
- Rigueur et méthode
- Sens du service public

Relationnelles :

- Capacité d'écoute et d'accompagnement
- Capacité à fédérer

Managériales :

- Maîtrise des techniques de management
- Capacité à faire vivre un réseau de partenaires, à porter des réflexions et propositions en équipe
- Capacité à l'animation de réunions pluridisciplinaires et partenariales
- Sens de la négociation et pilotage d'un projet
- Sens du travail en transversalité

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

Positionnement hiérarchique

- Fonction du responsable : Directrice Déléguée de la MDA
- Nombre de personne encadrées : 6

Relations fonctionnelles/partenariales

- Transversalité avec les agents du service
- Autres services de la MDA et du conseil départemental (directions, services...)
- Partenaires

Niveau d'intégration dans une équipe

- En équipe

AUTONOMIE

Haute

SPECIFICITES DU POSTE

Bureau au sein de la Maison Départementale de l'Autonomie au Puy en Velay.
Peut-être amené à effectuer des déplacements et visites sur tout le département et de manière plus occasionnelle hors département.

*Pour tout renseignement complémentaire sur ce poste, prendre contact avec
Madame Chloé BORDE Directrice Déléguée de la MDA
Tel : 04.43.07.11.55*

**Adresser lettre de candidature + CV avec dates précises (JJ/MM/AAAA)
accompagnés IMPERATIVEMENT de**

- Une copie de l'attestation de réussite (si vous êtes lauréat de concours)
- Une copie de votre dernier arrêté de situation administrative (grade, échelon, indices) pour les demandes de mutation ou de détachement (agent de la fonction publique)
- Rémunération
 - Pour les fonctionnaires, le montant de votre régime indemnitaire (IFTS, IAT...) et le montant net avant prélèvement à la source de votre dernier bulletin de salaire
 - Pour les non fonctionnaires, le montant net avant prélèvement à la source de votre dernier bulletin de salaire
- copie du diplôme requis (Bac +3 orientation métier du médico-social)

- reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) A titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

avant le 22 mai 2024

Par mail à l'adresse : recrutement.mobilite@hauteloire.fr

ou par courrier :

Haute-Loire le Département

Service mobilité – compétences

1, place Monseigneur de Galard - CS 20310 - 43009 LE PUY EN VELAY Cedex